



PRÉPARATION A L'HABILITATION ATEX NIVEAU 1

ATEX

**DURÉE**

7 heures /
1 jour

**INTERVENANT**

Formateur expert en prévention des
risques, expert dans le domaine ATEX et
certifié INERIS

**NOMBRE DE****STAGIAIRES**

Maximum 10
stagiaires

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne intervenant directement sur des équipements soumis à la réglementation ATEX et situés en zone dangereuse ou non (installation, mise en service, maintenance & dépannage)

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les zones à risque d'explosion classées ATEX
- Connaître le matériel ATEX et son marquage
- Adapter son comportement à l'environnement ATEX et intervenir en sécurité
- Appliquer les règles de sécurité spécifiques en ATEX dans le cadre de travaux d'installation ou de maintenance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, échanges, exposés interactifs, apports de connaissances théoriques et pratiques

ÉVALUATION & VALIDATION

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Évaluation continue et évaluation finale sur la théorie

Attestation des acquis de la formation mentionnant ATEX niveau 1

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTENU DE LA FORMATION

INTRODUCTION :

- Définition d'une ATEX et mécanisme d'une explosion
- Effets et conséquences d'une explosion
- Industries et situations de travail concernées par l'ATEX

RÉGLEMENTATION :

La Directive ATEX 1999/92/CE concernant les utilisateurs et ses obligations :

- Classement de zones gaz et poussières / Plan de Prévention / autorisations de travail / permis de feu / règles d'intervention en ATEX / outillage et matériel utilisable / procédures et mesures d'organisation du travail en zones ATEX

La Directive ATEX 2014/34/UE concernant les appareils ATEX :

- Les règles concernant les installations en zone ATEX : application à la maintenance
- Les différents modes de protections des matériels électriques :
- Pour chaque mode de protection : principe, utilisation et exemples
- Les règles d'installations électriques en zone ATEX / les règles générales d'interventions et d'entretiens sur des installations électriques en atmosphères explosibles

LES MARQUAGES ET LES DIFFÉRENTS TYPES DE CERTIFICATS

EVALUATIONS ET CORRECTIONS

ASPECT RÉGLEMENTAIRE

« Lorsque des atmosphères explosives peuvent se former en quantités susceptibles de présenter un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs ou d'autres personnes, l'employeur prend les mesures nécessaires pour que :

1° Le milieu de travail permette un travail en toute sécurité ;

2° Une surveillance adéquate soit assurée et des moyens techniques appropriés utilisés ;

3° Une formation des travailleurs en matière de protection contre les explosions soit délivrée ;
4° Les travailleurs soient équipés, en tant que de besoin, de vêtements de travail adaptés contre les risques d'inflammation.. »

Art R4227-49 du Code du Travail

*Extrait : (Annexe II § 1.1. – Mesures organisationnelles – Formation des travailleurs)... et que
“l’employeur prévoit, à l’intention de ceux qui travaillent dans des emplacements où des atmosphères
explosibles peuvent se présenter, une formation suffisante et appropriée en matière de protection contre
les explosions”...*

directive 1999/92/CE

SARL H2 Formation
105 RUE DES MOURETTES, 26000 VALENCE
www.h2formation.fr

contact@h2formation.fr
Tel : 04 86 84 21 13



Enregistrée sous le numéro **84260374026**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.